

Nombre de conseillers en exercice : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq,

Le quatre mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEUVY-VIEILLEMARINGE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Lionel ROUSSET, Violette JANET-WIOLAND, Corine BRINDEL, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Procurations : Alain VERMOREL à Lionel ROUSSET, Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI,

Date de la convocation : 26 février 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

DELIBERATION N° 2025-01- 06 – SATESE DEPARTEMENTAL – Approbation d'une convention

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'une convention avait été conclue pour six années, sur la période 2019/2024, pour un Service d'Assistance au Traitement des Effluents et au Suivi des Eaux technique (SATESE).

Il est proposé de souscrire une nouvelle convention pour une période de 2025/2030. Le coût est de 1.045,45€ non par an, mais pour la période.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

- **APPROUVE** la convention entre le Département et la Commune pour la mission d'assistance au traitement des effluents et au suivi des eaux, pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2030.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires pour la mise en œuvre de cette convention.

La Secrétaire de séance,



Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait conforme,

Le 04 Mars 2025

Le Maire,



Philippe BRUGERE

